



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 octobre 2024

Le secteur de l'hôtellerie-restauration en difficulté : appel à une formation obligatoire pour limiter le risque de défaillance

Le secteur des HCR (hôtels cafés restaurants) fait actuellement face à une situation préoccupante marquée par exemple par une hausse des coûts de l'énergie, des matières premières, des marges très faibles... et, en conséquence, une hausse alarmante des défaillances d'entreprises. De nombreuses structures, notamment les plus jeunes, rencontrent des difficultés majeures qui les mènent à la fermeture prématuée. Cette situation s'explique également par un manque de maîtrise des bases de gestion spécifiques à notre secteur.

En effet, la gestion d'un établissement de restauration ou d'hôtellerie requiert des compétences précises. Cependant, bon nombre de professionnels se lancent dans l'aventure entrepreneuriale sans avoir bénéficié d'une formation adéquate, ce qui les expose à des difficultés pour partie évitables.

C'est pourquoi, face à cette problématique, **nous prenons l'initiative de mettre en place une formation visant à accompagner les futurs et actuels entrepreneurs du secteur dans leur gestion quotidienne** et à les armer face aux défis spécifiques de la création d'entreprise dans notre secteur.

Nous appelons à une obligation de formation rapide et généralisée

Afin d'enrayer les défaillances massives et d'assurer la pérennité des entreprises du secteur, nous souhaitons que cette formation soit rendue rapidement obligatoire pour tout nouvel entrepreneur de l'hôtellerie-restauration.

Nous croyons fermement que la prévention par l'acquisition des bonnes compétences peut contribuer à la viabilité des établissements et limiter les fermetures précoces qui impactent non seulement les entrepreneurs, mais également l'économie locale.

Nous invitons les pouvoirs publics, et les professionnels du secteur à s'associer à cette démarche, pour soutenir la mise en place de l'obligation de cette formation essentielle.